

PLAN ÉQUITÉ DISP GRAND EST

Pourquoi la CGT Pénitentiaire quitte le groupe de travail.

Le 9 juillet 2026,

Depuis plusieurs semaines, **la CGT Pénitentiaire Grand Est** participe au groupe de travail consacré au « Plan Équité » mis en place par la Direction Interrégionale.

Nous avons fait ce que nous faisons toujours lorsque l'avenir des personnels est en jeu : nous avons étudié les documents, analysé les mesures proposées, formulé des observations et tenté d'améliorer un texte qui, selon nous, comportait déjà de nombreuses faiblesses et **plus de sanctions que de récompenses** !

Au fil des réunions, une évidence s'est pourtant imposée :

Les modifications apportées ne changent pas la philosophie générale du projet. Et c'est précisément cette philosophie que nous refusons aujourd'hui de cautionner.

C'est pourquoi **la CGT Pénitentiaire Grand Est** a décidé de ne plus participer à ce groupe de travail.

Cette décision n'est pas un coup de colère, **c'est une décision réfléchie.**

Parce qu'il arrive un moment où continuer à siéger revient à donner l'impression que l'on accompagne un projet dont on conteste pourtant les fondements.

Ce n'est pas notre conception du rôle d'une organisation syndicale.

1. L'équité ne peut pas consister à opposer les agents entre eux.

Le Plan Équité part d'un constat que personne ne conteste : les collègues présents compensent très souvent les absences et supportent une charge de travail toujours plus importante.

Mais là où nous divergeons profondément avec l'administration, c'est sur les réponses proposées.

Pour **la CGT**, **la solution n'est pas de distinguer les agents selon leur taux de présence.**

Elle n'est pas davantage de multiplier les dispositifs de suivi des absences ou de valoriser certains parcours au détriment d'autres.

Le risque est grand de voir apparaître, demain, deux catégories de fonctionnaires : ceux qui seront considérés comme les plus méritants parce qu'ils auront été les plus présents, et les autres.

Or, derrière ces « autres », il y aura aussi des collègues en congé maladie, en CITIS, victimes d'un accident de service, confrontés à une maladie ou revenant d'une longue période de soins.

La CGT refuse que l'état de santé puisse, même indirectement, devenir un critère d'appréciation de la valeur professionnelle.

Nous refusons d'inverser les responsabilités !!!

Depuis des années, les personnels compensent les insuffisances de l'administration :

- Ils assurent les rappels.
- Ils effectuent les heures supplémentaires.
- Ils travaillent dans des services durablement en sous-effectif.
- Ils absorbent les conséquences des vacances de postes.

Et aujourd'hui, on voudrait leur faire croire que les difficultés de fonctionnement proviendraient avant tout de l'absentéisme ?

Nous ne partageons pas cette analyse. L'absentéisme est souvent la conséquence des conditions de travail.

Il n'en est pas la cause !

2. Notre rôle n'est pas d'accompagner ce projet.

Nous savons que d'autres organisations syndicales ont fait le choix de poursuivre leur participation à ce groupe de travail et d'accompagner l'administration dans la construction de ce dispositif.

Nous respectons leur position, mais ce n'est pas la nôtre.

Pour **la CGT Pénitentiaire Grand Est**, le dialogue social n'a de sens que lorsqu'il permet d'améliorer réellement la situation des personnels.

Lorsque le fond d'un projet demeure contraire à nos valeurs, nous ne considérons pas que notre rôle soit d'en négocier les modalités d'application.

Notre responsabilité est de dire clairement pourquoi nous nous y opposons.

3. Quitter cette instance ne signifie pas quitter le combat.

Au contraire !!!

Nous continuerons à défendre les personnels.

Nous continuerons à porter nos analyses, nos propositions et, lorsque cela sera nécessaire, les recours juridiques qui s'imposent.

Parce que la véritable équité ne consiste pas à distinguer les agents selon leur présence.

Elle consiste à donner à chacun les moyens d'exercer son métier dans des conditions dignes.

Et cela passe avant tout par des recrutements, des effectifs suffisants, une meilleure organisation des services et une véritable politique de prévention des risques professionnels.

**NOUS NE SERONS PAS LA CAUTION DE CE
PLAN.**

Notre place est aux côtés des personnels !

**Pas aux côtés d'une politique,
qui organise la pénurie !!!**

La CGT Pénitentiaire Grand Est